



# Quelle Europe voulons-nous ?

Fiche n° 9 - 1<sup>er</sup> décembre 2004

(Extrait de la déclaration de la CE confédérale du 7 mai 2004)

Une Europe de progrès social, solidaire et démocratique au service de la Paix et du développement durable.

L'élargissement de l'Europe modifie profondément les conditions de la construction européenne. Il renforce le besoin pour chaque peuple d'appartenir à un espace de paix où règne l'état de droit et s'affirment la démocratie et le progrès social.

Il rend nécessaire une nouvelle définition du projet européen. Il faut choisir la voie de sa réorientation autour d'un modèle social solidaire. L'affirmation de droits individuels et sociaux fondamentaux, quelle que soit la citoyenneté, en est la condition première. Les systèmes de protection sociale constituent un facteur de développement et une condition de l'exercice de ces droits. L'Europe n'a pas d'avenir institutionnel sans que soient établies les conditions de sa cohésion sociale et de lutte contre les discriminations de toute nature.

## **La construction de l'Europe sociale ne fait que commencer**

Elle doit s'affirmer comme un processus tout à la fois social, politique,

économique et culturel, un puissant moyen de régulation et de réorientation de la mondialisation, un élément majeur d'une alternative d'avenir de paix et de réduction des inégalités dans le monde

L'Europe a besoin de politiques structurelles communes, de politiques industrielles coordonnées et de politiques fiscales harmonisées comme réponse aux délocalisations et outil pour le développement durable et l'emploi. Le budget communautaire est insuffisant et sa structure actuelle est inadaptée. Il faut des politiques communes de recherche, des programmes d'échange et de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur, des programmes de recherche et développement concertés entre la recherche publique et l'activité d'innovation des entreprises. Il faut donner la priorité aux investissements qui développent l'accès de tous aux biens publics, aux infrastructures et aux modes d'exploitation qui préservent l'environnement. Il faut des politiques de formation tout au long de la vie.

Il faut remettre en cause le dogme libéral de la baisse des « prélèvements obligatoires » comme condition de la croissance. La recherche du plein emploi, durable et de qua-

lité, passe par une modification profonde du pacte de stabilité européen

## **Pour une véritable dimension sociale et la fin du « tout marché »**

Il faut développer la négociation collective et garantir l'assurance de l'effectivité du droit, élargir les domaines de compétences des institutions sur les questions sociales, étendre le principe du vote à la majorité qualifiée et, conjointement, renforcer la clause de « non-régression ». Il faut inclure des droits syndicaux transnationaux dans le traité pour prévenir « à la source » et contrer les pratiques néfastes des multinationales.

Il faut définir les droits fondamentaux que doivent couvrir les services d'intérêt général : les obligations pour les États et les opérateurs doivent être précisés, l'accès à ces services doit être garanti pour tous, quels que soient leurs revenus et leurs lieux de résidence. Dans l'ensemble de l'Union, ils doivent être placés hors marché, relever de régulations publiques organisées de façon démocratique.